

PROJET ÉDUCATIF 2017-2018

PRÉSENTATION

En septembre 2016, le Conseil scolaire francophone se dotait d'un nouveau plan stratégique. Celui-ci élaboré suite à la consultation de l'ensemble de la communauté et validé par le Conseil d'administration du CSF (le 25 juin 2016) indique les grandes orientations du conseil scolaire pour les années à venir.

Certains aménagements sont essentiels afin que le projet éducatif annuel puisse répondre à ces nouveaux objectifs. Ainsi donc, la plan de réussite et les projets éducatifs spéciaux écoles disparaissent. Les trois (3) priorités et les six (6) orientations du plan stratégique forment désormais l'ossature du projet éducatif. Chaque école doit mettre en place au moins une initiative pour répondre à chacune des catégories (CA du 28 mai 2016).

Ce qui ne change pas :

- Dotation du personnel

Janvier – février : La dotation de base est attribuée à chaque établissement en conformité avec les prévisions annuelles d'augmentation d'effectifs, les nouveaux paramètres de dotation (révisés) et le profil des écoles (révisé). Cette première dotation représente 80% de la dotation totale de l'établissement pour l'année en voie de préparation.

Mars – Avril : Une dotation complémentaire s'ajoute. Elle se compose :

- ✓ De la répartition des fonds ciblés de « Education Funds » (voir processus SEPF et SCFP);
- ✓ Des projections du bureau central en francisation, anglais langue d'apprentissage et désignation;
- ✓ De l'orientation (si possible) de fonds spéciaux (ex : en 2016-17 orthopédagogie /400, dotation désignation Q et R);
- ✓ Des désignations autochtones;
- ✓ **De l'attribution des fonds liés au Projet éducatif de chaque établissement.**

Septembre – octobre : Une dernière dotation est dirigée vers les écoles. Elle comporte la répartition des ressources rattachées au :

- ✓ Projet lien;
- ✓ Nouveaux immigrants (TEFIÉ);
- ✓ Fonds d'urgence (APS);
- ✓ Actualisation des dotations antérieures liées aux effectifs, aux projections en francisation; anglais langue d'apprentissage et désignations.

Ainsi donc, à partir de janvier 2017, le Projet éducatif s'articule de la façon suivante :

Ne fait plus partie	Fait partie
La dotation administrative; L'enseignement à l'élémentaire; L'enseignement au secondaire; L'enseignement spécialisé; Le personnel de soutien.	La mise en œuvre du Plan stratégique

DOTATION 2017-2018

DOTATION DE BASE (Fin janvier 2017)

80-85% de la dotation
(voir paramètres de dotation)

✧ Ex: Révision profil des écoles



MARS-AVRIL 2017

- ✧ Education funds (SEPF + SCFP)
- ✧ Projection francisation, ALA, désignation
- ✧ Fonds spéciaux: ortho /400 Q&R (consultation)
- ✧ Désignations autochtones (consultation)
- ✧ Projets éducatifs



SEPTEMBRE-OCTOBRE 2017

- ✧ Projet LIEN
- ✧ Nouveaux immigrants (TÉFIÉ)
- ✧ Fonds d'urgence (APS)
- ✧ Actualisation (1701)
- ✧ Autre

- Réalisation du Projet éducatif

Le 26 septembre 2015, le Conseil d'administration du CSF établissait que le « school plan » ou Projet éducatif soit élaboré par le Comité des partenaires dans chacune des écoles sous sa juridiction.

Cette volonté, outre le fait de s'appuyer sur la Loi scolaire de la Colombie-Britannique (article 8.3.1) qui ne modifie en rien la Loi 11, est uniquement motivée par la volonté de consultation et de participation des parents, des enseignants, des membres du personnel de soutien, des élèves et des membres de la communauté.

Le Comité du personnel de par sa composition et son rôle (Convention collective du CSF et des enseignants A.38.3) ne peut répondre à la volonté du CA Le projet éducatif ne peut y être élaboré. En revanche, en vertu de l'article A.39, de la convention collective, relatif à l'accès à l'information, une fois entériné par le bureau central, le projet éducatif de l'école peut être présenté au Comité du personnel pour présentation de recommandation.

	Élaboration	Validation	Présentation
Date	Novembre- février	Février-mars	Mars-avril
Instance	Comité des partenaires	Conseil exécutif	Comité du personnel

La remise du formulaire du projet éducatif est fixée au 15 février 2017, 14 hres. Veuillez svp l'envoyer à l'attention de Mme Hébert-Jensen qui fera parvenir par la suite le calendrier de rencontres.

Pour l'année 2017-18, les fonds attribués à la mise en œuvre du projet éducatif sont de 350 000\$

**PROJET ÉDUCATIF
2016-2017**

Nom de l'école :

Franco-Nord et Duchess Park

Nom de la direction :

Dolorès Patenaude

Nom des membres du comité des partenaires :

Nom	Représentant
Huguette Zuehlke	SCPF
François Kouri	SCPF
Elise Ouellet	Élève
Patricia Caron	APÉ
Josée Kubbernus	Parent
Jeff Daniel Nze Memiaghe	Communauté francophone

Dates de rencontre à des fins d'élaboration du projet éducatif :

Le mercredi 16 novembre
Le jeudi 9 février

Dans l'identification et le choix des orientations, une flexibilité est offerte avec comme objectif globale que toutes les orientations aient été couvertes au bout d'un terme de 4 ans.

PRIORITÉ #1
UNE ÉDUCATION INNOVANTE

ORIENTATION A
Un apprentissage personnalisé, diversifié et flexible pour la réussite scolaire de tous les élèves.

OU... Orientation B ci-après

Intitulé de l'initiative

Transformer l'environnement physique de la salle de classe pour mieux refléter nos multiples types d'apprenants.

Rationnel : Nous voulons mettre en place ainsi que respecter le nouveau curriculum de la C-B qui indique bien, dans le Learning Standards and Flexible Learning Environments :

Flexible: A goal of the renewed provincial curriculum is to provide teachers and schools with greater opportunity to exercise professional judgment in creating flexible learning environments and in using creative approaches to teaching, learning and assessment. Such approaches take into account the place and cultures of the students as well as the great variety of technology available to them.

Nous voulons mettre en place ainsi que respecter le nouveau curriculum de la C-B qui indique bien, dans le Learning Standards and Flexible Learning Environments :

Flexible: A goal of the renewed provincial curriculum is to provide teachers and schools with greater opportunity to exercise professional judgment in creating flexible learning environments and in using creative approaches to teaching, learning and assessment. Such approaches take into account the place and cultures of the students as well as the great variety of technology available to them.

Description de l'initiative

Transformer nos salles de classe, un peu à la fois, pour encourager le mouvement, la collaboration, la personnalisation ou la création de tous nos apprenants. Nous espérons que nos apprenants vivent et s'épanouissent dans un environnement qui est accueillant, flexible, centré sur eux et moins conventionnel /traditionnel. Nous voulons aussi qu'ils soient outillés (Ipad), quotidiennement.

Moyen ou budget requis

M à 7 : Tableaux portatifs 20\$ x 50 = **1000\$ + taxes** M à 7 : planches à pinces 6\$ x 50 = **300\$ + taxes**
M à 7 : chaises soucoupes/sphériques 80\$ x 5 = **400\$ + taxes** M à 7 : coussins pour le plancher 10 x15\$ = **150\$ + taxes**
M à 7 : pupitre debout 5 x M à 7 : coussins géants pour le plancher 70\$ x 5 = **350\$ + taxes** M à 7 : Coussins Movin'sit 2 par classe : 39,95 \$ x 2 x 5 = **399,50\$ + taxes** M à 7: 5 tables ajustables 180\$ x 5 = **900 \$ + taxes** M à 3: Scoop Rocker - Set of 6 **39,95\$ + taxes** M à 7: Extensions pour écrire lorsque debout aux pupitres: 10 x 100\$ = **1000\$ + taxes**.
*** Ipad pour tous et non à partagés de la M-3:
Ipad de ratio 1:1 pour les apprenants de la M à 7. Avec un chariot mobile de portables (25 minimum) Voir Alain Rondel et le bureau technologique du CSF.

Total: 4540 + 12% taxes (544,80) = **5084,80\$ + Ipad.**

Objectifs envisagés

- ✓ *À court terme* : En observant et en notant s'il y a des changements/ améliorations auprès de nos apprenants que nous reconnaissons ayant de faible rendement académique, des troubles d'attention, etc. Ces observations se feront du mois de septembre au mois de novembre, 2017.
- ✓ *À moyen terme* : Les apprenants qui ont des troubles d'apprentissage et des déficiences d'attention vont démontrer plus d'autonomie et de responsabilisation envers leurs apprentissages.

Tableau récapitulatif

	Situation de départ	Objectifs envisagés			
		2017-18	2018-19	2019-20	2020-2021
Cible chiffrée 100% de ces élèves iniquent qu'ils sont plus autonomes et plus responsables envers leur apprentissages.	14 apprenants ont des troubles d'apprentissages. 6 des 14 ayant des déficiences d'attention.	50%	70%	85%	100%

PRIORITÉ #2 UNE CULTURE VIVANTE ET ENGAGÉE

ORIENTATION B Une culture de collaboration qui repose sur des valeurs communes à travers l'école, la famille et la communauté

Intitulé de l'initiative

Laboratoire d'innovation

Rationnel

Pour que nos apprenants en collaboration avec les enseignants, les parents et des membres de la communauté puissent collaborer et développer leurs pensées critiques et créatrices ainsi que leurs compétences pratiques tout en innovant.

Description de l'initiative

Créer un laboratoire d'innovation où les apprenants pourront concevoir des idées, réaliser leurs projets tout en développant leurs compétences pratiques.

Moyen ou budget requis

5000 à 7000\$ pour le matériel nécessaire pour concevoir des prototypes.
2000\$ pour le coût de payer des formations pour les membres du personnel ainsi que pour du temps de collaboration pour s'assurer que tous soient sur la même page et outillé.
1000 pour la construction d'étagères, les contenants pour les items de prototypes, etc.
Total : 8000 \$ à 10000 \$

Objectifs envisagés

- ✓ *À court terme* : Que les apprenants développent leur sens d'innovation et de créativité à l'entremise du laboratoire d'innovation.
- ✓ *À moyen terme* : Que les apprenants explorent différentes plateformes innovantes et différentes plateformes technologiques en travaillant leurs projets.
- ✓

Tableau récapitulatif

	Situation de départ	Objectifs envisagés			
		2017-18	2018-19	2019-20	2020-2021
Cible chiffrée	0% qui participe au laboratoire d'innovation	40%	60%	80%	100%
100% de la M à 7 au labo d'innovation 1 heure par semaine.					

PRIORITÉ #3 DES HABILITÉS ESSENTIELLES DE VIE ET D'AVENIR

ORIENTATION A

Un apprentissage socio-émotionnel qui repose sur la conscience sociale et la prise de décision responsable

OU... Orientation B ci-après

Intitulé de l'initiative

Apprendre, comprendre, vivre et valoriser l'importance de réduire notre impact sur la Terre en faisant pousser nos propres légumes.

Rationnel

Notre projet Farm2Table n'est pas assez développé pour que tous nos apprenants aient l'occasion pour y travailler, donc acquérir la responsabilité et la fierté de faire pousser leur propre nourriture. Tous ont l'opportunité de déguster les légumes et les pousses mais ils n'ont pas tous la chance d'y mettre leurs mains à la tâche. Donc, pour que tous nos apprenants soient outillés pour participer à un apprentissage à profondeur.

Description de l'initiative

Élargir notre projet de Farm to School/Farm2Table en agrandissant notre jardin extérieur, en installant un serre (saison de jardinage très courte au Nord de la province) et en installant de plus grands bacs et lumières pour nos pousses qui sont à l'intérieur.

Moyen ou budget requis

Serre de 8 x 12 : **6000 à 8000\$** pour tous le matériel de construction : feuilles de polycarbonate, gravier, contenants en cèdre, tissus d'ombre, panneaux de cèdre pour les murs extérieurs, 2 x 10, 2 x 6 et 2 x 4 pour la structure, ainsi que des pelles, des arrosoirs, etc.

Pour les **pousses à l'intérieur** : **2000\$** pour les contenants, 1 Jardin solaire à 3 niveaux, thermomètres de sol, 2 ventilateurs, sacs de sol, etc.

Agrandir le jardin communautaire : **500\$** pour les matériaux de construction pour 2 autres boîtes, pour la clôture, pour les arrosoirs, etc.

Total : 8500\$ à 10500 \$.

Objectifs envisagés

À court terme : Que tous les apprenants avoir l'expérience de choisir, de semer, et de cultiver leurs propres légumes.

À moyen terme : Développer et approfondir leurs connaissances et leurs compétences au niveau de l'agriculture.

Tableau récapitulatif

	Situation de départ	Objectifs envisagés			
		2017-18	2018-19	2019-20	2020-2021
Cible chiffrée 100% des apprenants s'impliquent activement.	10% de nos apprenants participent à notre projet d'agriculture.	25% de nos apprenants participent à notre projet d'agriculture.	50% de nos apprenants participent à notre projet d'agriculture.	70% de nos apprenants participent à notre projet d'agriculture.	100% de nos apprenants participent à notre projet d'agriculture.

CONCLUSION

La mise en œuvre du plan stratégique du CSF doit être une tâche essentielle du bureau central et de chaque école. Le projet éducatif de chaque établissement doit répondre à cette mission.

En 2017-18, un nouveau protocole des Langues officielles en éducation (PLOÉ) sera élaboré pour les cinq (5) années suivantes (2018-2023). Celui-ci sera également établi en corrélation avec le plan stratégique 2016 du Conseil scolaire francophone (CA public 28 mai 2016, 6.2).